



HAL
open science

Le périurbain est-il le nouveau territoire des classes moyennes? Une analyse longitudinale à partir d'une commune de l'Ain

Nathalie Ortar

► **To cite this version:**

Nathalie Ortar. Le périurbain est-il le nouveau territoire des classes moyennes? Une analyse longitudinale à partir d'une commune de l'Ain. BOUFFIER S., BRELOT C., MENJOT D. Aux marges de la ville. Paysages, sociétés, représentations, L'harmattan, 2015. <halshs-01204509>

HAL Id: halshs-01204509

<https://shs.hal.science/halshs-01204509v1>

Submitted on 24 Sep 2015

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



HAL Authorization

ORTAR N., « Le périurbain est-il le nouveau territoire des classes moyennes? Une analyse longitudinale à partir d'une commune de l'Ain », in BOUFFIER S., BRELOT C., MENJOT D. (dir.), *Aux marges de la ville. Paysages, sociétés, représentations*, Paris, L'Harmattan, 2015.

Le périurbain est-il le nouveau territoire des classes moyennes ? Une analyse longitudinale à partir d'une commune de l'Ain

Nathalie Ortar
LET/ENTPE

Résumé

La population des campagnes françaises a fortement cru au cours des vingt dernières années, déplaçant les fronts de la périurbanisation. Qui s'installe dans ces communes ? Si la périurbanisation est associée à la « classe moyenne », les travaux issus de recherches qualitatives récentes sur la question, tout comme les analyses statistiques des populations rurales et périurbaines nuancent le tableau et insistent sur la forte présence des catégories socioprofessionnelles ouvrières et employées. Cet article se propose d'analyser la mosaïque sociale et les logiques d'installation des nouveaux venus d'une commune de l'Ain à partir de différentes vagues d'arrivées. Cette analyse permettra d'interroger la notion de classe moyenne, la place et le statut des nouveaux venus.

Mots clés : rural, périurbanisation, peuplement, classe populaire, classe moyenne, résidents secondaires, norme, habitat, associations

Summary

The population of the French countryside has increased a lot over the last twenty years. New territories are colonized by urban settlers. Who are they? If suburbanization is associated with the "middle class", studies from recent qualitative research as well as statistical analysis nuance the picture and emphasize the strong presence of workers and employees. This article aims to analyze the evolution of the social mosaic of new comers in a village and their place and status in that village.

Keywords: rural, urban sprawl, population, working class, middle class, second homes, standard, habitat associations

La population des campagnes françaises a fortement cru au cours des vingt dernières années, déplaçant les fronts de la périurbanisation jusque-là contenus à une vingtaine de kilomètres autour des villes de plus de 400 000 habitants ou à une dizaine pour les villes moyennes. Des villages dont la population avait stagné voire décréu depuis des décennies se revitalisent et se périurbanisent progressivement sous l'impulsion d'une population travaillant dans les zones urbaines qui d'une part investit de l'habitat ancien et d'autre part participe de la création de lotissements et d'habitats isolés.

Qui s'installe dans ces communes ? Si la périurbanisation est associée à la « classe moyenne¹ », les travaux issus de recherches qualitatives récentes sur la question², tout comme les analyses statistiques des populations rurales et périurbaines nuancent le tableau et insistent sur la forte présence des catégories socioprofessionnelles ouvrières et employées³, correspondant à ce que A. Bihl et R. Pfefferkorn qualifient de « classe populaire salariée stable » (2004). De fait, les travaux de Y. Sencébé et D. Lepicier (2007) réalisés à partir du recensement de 1999 montraient que des populations peu qualifiées et avec de faibles revenus s'installaient de plus en plus loin des villes, un phénomène qui s'est encore intensifié depuis⁴. Si ces travaux réalisés à partir de statistiques permettent d'indiquer des tendances générales, ils tendent à aplanir des réalités plus complexes et surtout ne rendent pas compte de l'hétérogénéité sociale présente sur les lieux d'installation ainsi que des conséquences de l'arrivée d'une classe moyenne elle aussi fort hétérogène. C. Bidou-Zachariasen (2004) a montré toute la difficulté à appréhender la ou les classes moyennes en raison, en France, du faible nombre de travaux sur la question, du flou des définitions, voire de la dilution de la classe moyenne au sein de la classe ouvrière ou des positions dominées de la bourgeoisie. De leur côté A. Bihl et R. Pfefferkorn remarquent la persistance et même la montée des inégalités liées à l'appartenance sociale (1999). L'ouvrage dirigé par P. Bouffartigue (2004) montre lui la fragilité sociale des anciennes « nouvelles classes moyennes salariées » devenues « classes moyennes salariées sous tension » et leur relative faible importance numérique au regard de la précédente. Enfin, M. Oberti et Edm. Préteceille soulignent d'une part la pluralité des phénomènes en cours et d'autre part l'importance de prendre en compte les relations sociales localisées dans la construction des identités (2004).

Cet article se propose d'analyser les logiques d'installation révélatrices de la mosaïque sociale présentée par les nouveaux venus d'une commune de l'Ain située aux fronts de la périurbanisation ou tiers espace⁵, à partir de différentes vagues d'arrivées. Cette analyse permettra de dresser un tableau des relations de pouvoir au sein des communes et ainsi d'interroger la notion de classe moyenne.

L'article s'appuie sur une série d'enquêtes réalisées par observation participante et entretiens semi-directifs, soixante-dix en tout. Elle est issue d'un suivi longitudinal réalisé lors de ma recherche doctorale⁶, puis poursuivi au cours d'une recherche comparative qui portait sur les nouveaux usages de l'habitat rural et les trajectoires sociales des habitants⁷.

Chavannes dans les années 1990 : une commune encore fortement rurale

Chavannes se situe entre Bourg-en-Bresse et Oyonnax aux contreforts du Jura. Deux villes dont la caractéristique, à l'instar du reste de l'Ain, est de connaître un taux de chômage relativement bas au regard du reste de la France. Une industrie de plasturgie s'est développée en maillage avec les activités traditionnelles d'élevage et draine une population ouvrière étrangère.

En 1993, date de début de mon terrain de thèse, Chavannes était une commune où de nouveaux habitants commençaient à s'installer, une tendance qui s'est confirmée dans les années qui ont suivi. Ainsi, en 1982, Chavannes comptabilisait 393 habitants. Huit ans plus

¹ Berger, 2004.

² Cartier et al., 2008 ; Girard, 2009 ; Rougé, 2005.

³ Mishi & Renahy, 2008.

⁴ Degorre & Redor, 2007.

⁵ Vanier, 2003.

⁶ Ortar, 1998.

⁷ Ortar & Bossuet, 2005.

tard la population avait peu évolué (419 habitants), mais en 2006 elle était de 628 habitants. En 1993, en dehors du médecin, la population était massivement composée d'ouvriers et artisans qui travaillaient sur place ou dans les environs, d'employés et de cadres moyens qui eux travaillaient à Bourg-en-Bresse ou Nantua. La plupart d'entre eux étaient issus de familles d'agriculteurs locaux. Une dizaine de familles d'éleveurs exerçaient encore, certaines en GAEC⁸ avec leurs enfants, d'autres selon un schéma d'exploitation classique.

Premier signe d'évolution, un lotissement créé une dizaine d'années plus tôt, situé à l'extérieur du village et caché du reste de la commune par un bois, achevait d'être loti. Véritable « implant urbain » en zone rurale ce dernier était voué à une difficile intégration⁹. Quelques constructions neuves situées en bordure du village et du hameau principal venaient de sortir de terre. Ces nouveaux constructeurs étaient des employés et cadres moyens du secteur public et privé ainsi qu'un jeune éleveur dont l'épouse travaillait à Bourg. Les habitants du lotissement étaient des cadres moyens du privé et un couple de cadres moyen/supérieur du public. La plupart avaient fait construire leur maison mais effectuaient eux-mêmes les travaux d'aménagement et de finition. Légèrement plus aisés que les premiers, ils investissaient dans le neuf pour éviter les ennuis du vieux, notamment la pénibilité et les imprévus des restaurations. Une telle démarche ne les mettait toutefois pas totalement à l'abri des aléas, la longueur des travaux de finition étant sous-estimée.

Des signes de nouvelles installations dans la commune s'observaient également dans l'habitat ancien. Ce parc de logements se répartissait alors essentiellement entre des familles d'agriculteurs/éleveurs installées depuis plusieurs générations, des résidents secondaires et des couples nouvellement arrivés qui reprenaient granges et fermes laissées à l'abandon ou qui avaient été peu entretenues. Ces couples nouvellement arrivés avaient entre trente et quarante ans et des enfants en bas âge. Deux types de ménages achetaient des biens anciens : des ouvriers/employés qui n'auraient pu acquérir autre chose qu'une ruine – l'homme comptait sur son savoir-faire pour restaurer - et des nouvelles classes moyennes¹⁰, éducateurs, enseignants du primaire, à la recherche d'espace et d'une maison en pierre.

Quelle que soit leur profession, leur caractéristique commune était, lors de l'acquisition, d'avoir acheté un bien bon marché. Une ruine à retaper paraissait alors le moyen le plus simple d'accéder à la propriété même si cela impliquait de vivre plusieurs années dans un très grand inconfort matériel. Les Gines sont un des nombreux exemples de ces installations. Lorsqu'ils achètent, lui est maçon, elle, esthéticienne de formation, est alors en congé parental d'éducation. La maison ne comporte alors que deux pièces habitables : une chambre et une pièce qui fait office de cuisine/salle-de-bain/chambre dans lesquelles ils vivent à quatre durant cinq ans. Ils mettront onze ans à restaurer totalement la maison. La longueur des travaux est due autant au fait que le couple a tout réalisé lui-même, qu'aux difficultés financières rencontrées. À l'instar des Gines, les propriétaires de granges ou fermes à retaper les ont acquises dans la perspective d'effectuer eux-mêmes les travaux et la plupart du temps d'y vivre dès que la maison est hors d'eau, malgré les contraintes, tant financières que matérielles, qu'un tel choix impose à la famille. Dans la quête des Gines, il s'agit autant d'accéder à la respectabilité grâce à l'accession à la propriété que de quitter une banlieue lyonnaise populaire dont la mauvaise réputation est, à l'époque, grandissante. Pour cette famille, pouvoir acquérir un bien dans un territoire socialement apaisé favorise l'accès pour les enfants à de meilleures écoles et permet à la famille dans son ensemble de s'élever socialement.

Dans l'enceinte du village, il existait un seul bâtiment collectif, une maison forte transformée en petit immeuble assez insalubre, où vivaient des familles turques dont les hommes

⁸ Groupement Agricole d'Exploitation en Commun

⁹ Dubost, 1990.

¹⁰ Bidou, 1984.

travaillaient comme ouvriers dans les usines de plasturgie des environs. Quelques maisons du village étaient également louées à de jeunes familles.

Les locataires, en dehors des familles d'ouvriers turcs qui logeaient dans un petit immeuble et vivaient en marge des autres habitants, faisaient montre d'un état d'esprit proche de celui des rénovateurs et étaient soit des ouvriers travaillant à proximité, soit des individus bien dotés scolairement à défaut de pouvoir bénéficier de revenus confortables et/ou réguliers. Nombre d'entre eux étaient des éducateurs et travaillaient principalement à Bourg-en-Bresse et Nantua. Ils acceptaient d'occuper les lieux à la fois pour l'espace proposé dans ces logements et leur caractère architectural contre un loyer modique et effectuaient de menues restaurations. Le confort de ces logements était tout aussi sommaire que celui des maisons en cours de rénovation. La plupart de ces familles sont restées et ont soit fini par acheter leur habitation, soit déménagé au sein de la commune pour occuper des logements plus confortables.

Enfin, il convient de noter parmi les nouveaux venus de cette catégorie les « enfants du pays » qui, partis travailler en ville et désireux de revenir étaient avantagés, des biens leur étant prêtés le temps des travaux, ou légués sous forme d'avance sur héritage. Ils avaient un profil professionnel similaire, voire un peu mieux doté que les autres. Cohabitaient ainsi, au sein de la commune, différents profils de classes moyennes aux revenus financiers et à la dotation scolaire hétérogènes et aux aspirations résidentielles et de modes de vie tout aussi diverses. Ces groupes pouvaient être confondus lors de la période des travaux avec les « aspirants » à la classe moyenne, des ouvriers et des employés dont la nouvelle localisation était alors vécue comme une promotion sociale tant grâce à l'accession à la propriété que par les espoirs fondés sur la capacité des lieux à offrir à leurs enfants un meilleur avenir.

Ce vécu d'une expérience commune tendait à gommer les disparités à l'instar de ce qu'avaient observé M. Cartier et *al.* (2008) dans leur étude sur la banlieue pavillonnaire parisienne. Toutefois, et contrairement à ce qu'observaient ces auteurs, peut-être parce qu'il s'agit ici de travaux qui ne sont pas simplement de confort, mais aussi parce que les différences sociales sont d'emblée plus tranchées que pour la population pavillonnaire observée, cet aplanissement apparent ne résistait pas à l'analyse lorsqu'étaient pris en considération la durée des restaurations entreprises, le style des restaurations et le rôle des pièces. La cuisine était de ce point de vue un excellent point d'observation. Elle est restée centrale et fermée pour les ouvriers/employés mais aussi les descendants de ruraux dans les couples hypergamiques qui pourtant pourraient être assimilés de par leur statut social aux nouvelles classes moyennes, tandis que pour les autres elle est devenue « américaine » ou procède de formes hybrides qui l'inscrivent dans la pièce de vie. Au-delà de cette différenciation d'appréhension des travaux et d'aménagement de la maison, la présentation de soi et l'ameublement durant cette période diffèrent, un élément qui se retrouve également parmi les locataires de maisons en mauvais état. Les couples de cadres moyens présentent le mauvais état des lieux comme un embarras qui permet de donner libre cours à un style d'ameublement dit « ethnique » basé sur la récupération de meubles et le détournement d'objets où foisonnent tentures et rideaux qui masquent la décrépitude des lieux. Pour les couples ouvriers/employés cette période est vécue comme une gêne dès qu'un regard étranger se pose sur l'intérieur. Les invitations, notamment à prendre le café l'après-midi, une pratique courante dans la commune, sont limitées à un cercle étroit, familial et amical. Cette gêne renvoie d'une part à une crainte du regard extérieur sur un intérieur en devenir qu'il est difficile de faire advenir, et d'autre part aux incertitudes sans cesse renouvelées de nombre de ces couples face à la situation d'emploi et la précarité de ce projet dont ils n'arriveront pas nécessairement au bout. Montrer un intérieur non fini revient ici à faire état de sa fragilité sociale.

A cette population permanente se juxtaposait celle des résidents secondaires qui se divisaient entre « étrangers » à la région et originaires de la commune ou des environs. Certaines de ces

familles étaient résidentes secondaires depuis la fin du dix-neuvième siècle, les plus récentes ayant migré vers la ville, Paris et Lyon principalement, dans les années 1960. Ces familles occupaient des fonctions qui n'auraient pas pu être exercées depuis Chavannes : professeurs du secondaire et des universités, chercheurs, professions libérales, entrepreneurs, cadres supérieurs du public et du privé. Une population donc socialement plus favorisée que le reste des habitants, dont la notoriété est utilisée par la commune comme support de sa propre promotion. Ainsi, sur le site actuel de la commune sur Wikipédia, les personnalités citées comme étant de la commune sont presque toutes des résidents secondaires. Cette population était aussi celle qui avait la première attiré l'attention sur l'intérêt du patrimoine historique de la commune et s'était employée à le préserver. Ces familles entretenaient des liens familiaux avec le reste de la commune. Ainsi, deux branches différentes des Caron, une famille d'universitaires, résidaient encore sur la commune pendant les vacances et occupaient trois maisons. Ils étaient les cousins éloignés de plusieurs autres familles de résidents secondaires du village et des communes avoisinantes. A ces premiers liens, maintenus grâce à une sociabilité lors des vacances, nourris également d'amitiés entre les différentes autres grandes familles de résidents secondaires, il en existait d'autres, tout aussi anciens, avec les familles de villageois voisins dont des membres avaient servi les différentes générations et avec lesquels les enfants avaient joué. Une mémoire maintenue vivante et parfois mieux connue que la famille elle-même. En 2008, suite au décès de Mme Caron, un petit-fils de cette dernière est venu informer un voisin de la vente de la maison. Ce dernier a argumenté de l'impossibilité de cette vente en raison des liens entretenus par la famille avec la commune. Il a alors décliné, depuis l'acquisition de la maison en 1894, le nom de l'ensemble des personnes ayant servi la famille, les personnes servies, ainsi que les occasions qui avaient été à l'origine de ces services. Quelques uns se mêlaient de politique locale et étaient élus mais pour la plupart ils se confortaient de leur position d'étranger-proche, étranger car vivant ailleurs et autrement que la plupart des villageois, mais proches car connus et reconnus, appropriés mêmes comme des célébrités soigneusement distinguées toutefois des élites politiques et économiques locales au quotidien.

A côté de ces familles relevant des classes moyennes-supérieures et supérieures tant en termes de qualification que de revenus¹¹, étaient également résidentes secondaires des familles modestes, voire très modestes, locataires ou propriétaires, originaires de la commune ou arrivées là par amour de la pêche. Moins visibles, moins insérées également dans les réseaux locaux, ces familles se liaient peu aux autres, tout en étant parfois très liées entre elles, plusieurs membres d'une même famille ou des réseaux d'amis ayant acquis des biens à Chavannes et aux alentours.

Si toutes les populations se répartissaient de manière uniforme sur la commune en dehors du quartier « des nouveaux », le lotissement neuf, des barrières symboliques existaient entre anciens issus des familles d'ouvriers agricoles, les familles d'éleveurs et les nouveaux venus. Se notait l'étanchéité des réseaux familiaux et la persistance des mémoires familiales. Ainsi, les résidents secondaires issus de familles d'ouvriers agricoles acquéraient-ils difficilement droit de cité. Dans l'un des hameaux, Mme Calon, la fille des anciens tenanciers du bar, une famille qui connut des moments difficiles est laissée en marge des autres. Les relations se limitent à des relations de voisinage cordiales mais les Calon ne sont jamais invités à prendre un café chez leurs voisins contrairement à la pratique locale. De même, il était attendu des nouveaux venus qu'ils aident à faire fonctionner la commune au travers des associations existantes, notamment le sou des écoles et les comités des fêtes et du fleurissement, mais pas qu'ils s'immiscent dans les instances du pouvoir local. Une double distinction existait ainsi qui permettait aux familles d'éleveurs et aux élites économiques locales de conserver le

¹¹ Piketty, 2001.

pouvoir. Cette place donnée aux résidents secondaires les plus reconnus socialement est la même que celle accordée aux nouveaux venus : ils se doivent de rester à une distance respectueuse des affaires intérieures du village et s'en tenir à des relations cordiales de bon voisinage.

La pénétration dans les réseaux amicaux était ainsi inexistante en dehors des fêtes de quartier où se jouait une convivialité de circonstance, importante pour la cohésion du groupe dans son ensemble, mais sans conséquence au quotidien. Les familles les plus anciennement installées se posaient en gardiennes sourcilleuses de la norme sociale imposée à leurs enfants comme aux nouveaux venus : norme de la réussite sociale qui consiste à posséder sa maison et un « bon » travail, c'est-à-dire stable, norme de la famille modèle où les disputes doivent rester tues même si la proximité des maisons rend difficile la méconnaissance des difficultés conjugales ou familiales de ses voisins, norme aussi de la bonne histoire familiale que la misère et l'alcoolisme n'ont pas entachée. Il était nécessaire de se soumettre aux dictats locaux garants d'une tolérance à défaut d'une réelle insertion que seule la naissance ou une trajectoire échappant au modèle des normes villageoises car socialement valorisée, pouvaient assurer. Étaient d'emblée exclues les personnes socialement déclassées arrivées là par hasard, les étrangers. La tolérance s'étendait seulement aux alcooliques célibataires issus de familles locales dont les voisins s'occupaient au lendemain des beuveries tout en se moquant d'eux, une façon de maintenir à distance le danger social potentiellement représenté par ces marginaux.

Ainsi, malgré les apports de nouvelle population Chavannes continuait de fonctionner selon l'ordre qui avait été le sien au cours des décennies précédentes. Plusieurs éléments concouraient au maintien de cette hiérarchie sociale : les nouveaux venus étaient issus de milieux sociaux diversifiés, et les plus défavorisés arrivés avec le projet d'accéder à une certaine notabilité choisissaient de s'intégrer en marquant leur allégeance au système.

Dix ans après

Dix ans plus tard le nombre des nouveaux habitants a considérablement augmenté sous la double impulsion d'un accroissement des constructions neuves et du nombre des locations. Le parc ancien est réinvesti par des nouveaux venus et, changement majeur, il n'y a presque plus de résidences secondaires. Les prix de l'immobilier ont augmenté mais surtout l'offre a évolué : il n'existe plus de ruines sur le territoire de la commune, aussi les biens disponibles sont-ils soit des maisons anciennes déjà restaurées et dans quelques rares cas à restaurer, soit des maisons récentes ou des terrains à bâtir.

Chavannes est soumis à un plan d'occupation des sols qui régit strictement son territoire. La présence de nombreux terrains agricoles, de zones sensibles et de zones inondables limite le nombre de possibilités de constructions neuves. Cette limitation correspond aussi à un désir de la municipalité de contrôler les flux migratoires entrant. Les nouveaux venus qui achètent sont majoritairement des employés et des ouvriers qualifiés dont le conjoint présente une situation professionnelle plus stable que celle de ceux arrivés dix ans plus tôt. Ils construisent lorsque cela est possible à la périphérie du village et des hameaux, des biens clés en main. Le lotissement existant a été complété. La population continue d'y occuper des positions professionnelles plus qualifiées que celles des autres habitants de maisons neuves, le bâti est également différent : si la majeure partie des nouvelles maisons sont standardisées et issues de catalogues de constructeurs, les maisons du lotissement sont plus grandes, avec étage et sont bâties selon des plans diversifiés.

La population de nouveaux arrivants des maisons neuves est majoritairement composée d'employés et d'ouvriers. Le nouveau bâti est de moins bonne qualité que celui construit dix ans auparavant et le profil socio-économique de ces personnes est globalement moins qualifié. L'habitat ancien est soit occupé par des résidents secondaires devenus permanents soit racheté, pour les corps de ferme lors de successions par de jeunes couples de cadres du public et du privé, des enseignants et pour le bâti le plus prestigieux de la commune par des professions libérales : les écarts de prix (du simple au triple) expliquaient ces différences d'accès aux biens. Les rares biens décrépis qui arrivent encore sur le marché sont achetés comme auparavant par des ménages ouvriers et des couples d'enseignants.

La plupart de ces nouveaux arrivants sont des primo-accédants quel que soit le type de bien acquis. Les couples sont la plupart du temps hypergamiques dès que l'époux est technicien ou cadre, et homogamiques dans le cas des couples ouvriers/employés ou de professions à fort capital culturel mais moins bien rémunérées que les cadres du privé. Le profil des nouveaux arrivants ne se distingue pas de celui des couples arrivés dix ans plus tôt, même si la présence de jeunes cadres désireux d'habiter dans de l'habitat ancien et appréciant Chavannes pour sa localisation entre plusieurs pôles d'emplois s'affirme. Autre caractéristique, ces couples sont très majoritairement issus de communes rurales de l'Ain et du Jura, le passage par la ville n'ayant eu lieu que le temps des études. Les autres sont majoritairement d'anciens habitants de Bourg-en-Bresse et de la région lyonnaise pour quelques cas qui correspondent également aux couples les moins qualifiés. Parmi eux nombreux sont ceux qui ont commencé par louer dans la commune ou les environs avant d'acquérir ou de faire construire sur place, la location apparaissant comme une première phase d'installation. Moins cher que les villages périurbanisés qui entourent Bourg-en-Bresse, Chavannes et les communes alentour représentent le deuxième choix possible après les premiers contreforts du Jura. La baisse du coût du logement est suffisamment significative pour attirer une frange stabilisée de la population mais insuffisamment pour que d'autres couples moins argentés trouvent à se loger. A cette population de nouveaux venus s'en ajoute une autre mais qui, elle, peut se targuer d'une légitimité dans la commune, celle des résidents secondaires devenus résidents permanents. Ce sont des retraités mais aussi des actifs qui auparavant résidaient à Bourg et ont fait le choix de vivre à temps plein au village. Certains ont des enfants qui ont fait construire aux abords immédiats du village toujours sur des terrains acquis grâce à des relations.

A ces anciens/nouveaux, dotés d'une véritable visibilité sociale, se superposent les invisibles. Ce sont les familles d'immigrées turques dont pratiquement personne n'est en mesure de dire s'il s'agit des mêmes qu'il y a dix ans, et les locataires. Les premières résident toujours au cœur du village mais ont été relogées lorsque la mairie a rénové un bâtiment pour le transformer en logements sociaux. Leurs enfants sont scolarisés à l'école du village mais les échanges s'arrêtent là. Les familles socialisent entre elles et avec d'autres familles turques des environs, les hommes travaillent dans les mêmes usines où travaillent d'autres habitants du village, mais ces familles n'en conservent pas moins le statut d'autre, d'étrangers le plus absolu, auxquels sont conférés tous les clichés : familles nombreuses, mœurs alimentaires étranges, échec scolaire. A côté de cette population locataire mais stable, en existe une autre, volatile. Un fait marquant des dix dernières années a été l'augmentation de l'offre de locations. En 2004, deux petits immeubles, dont celui qu'occupaient les familles turques, ont été totalement rénovés et lotis en appartements. Pressentant une demande importante, d'autres propriétaires ont fait de même et ont créé des petits appartements dans des maisons du village et des hameaux. Ces logements sont occupés par de jeunes couples en l'attente de logement plus grand, des célibataires qui travaillent à proximité, des familles monoparentales, une population donc de nature instable car leurs projets de vie évoluent, perçue comme une source de désordre social potentiel. Comme dix ans auparavant les différences sociales s'expriment

selon le type de bien occupé et le modèle des restaurations entreprises. Si l'augmentation des prix de l'immobilier perceptible à partir de 1999 et la raréfaction de biens en ruines ont rendu l'accession à la propriété des couples les moins favorisés difficile, ces derniers continuent d'être présents sur les mêmes segments de marché. L'augmentation des prix a toutefois raréfié l'arrivée de familles peu favorisées, même si des célibataires ou des couples sans enfants continuent d'être présents sur la commune grâce à la location des petits appartements disponibles. Les nouveaux venus partagent une certaine proximité sociale ou en tout cas une contiguïté de classe entre la « classe populaire salariée stable » et les « classes moyennes sous tension » pour reprendre la terminologie d'A. Bihr et R. Pfefferkorn (2004).

En dix ans, les écarts observables entre les différentes composantes de la société locale se sont atténués. Les personnes les plus défavorisées parmi les accédants à la propriété ont soit vu leur statut s'améliorer, soit quitté la commune à l'instar de ce qu'observe L. Rougé (2009) dans les lotissements défavorisés toulousains. Pour nombre d'entre eux l'installation n'a pas tenu ses promesses comme l'expriment les Gines précédemment mentionnés. Malgré une implication forte dans les associations de la commune, ils n'ont pu quitter la place qui leur était dévolue à l'arrivée. Leurs relations avec les familles chavannaises restent superficielles et leur statut d'étranger leur est régulièrement rappelé. Les espoirs mis en une ascension sociale grâce à la fréquentation de meilleures écoles pour leurs enfants n'ont pas porté de fruits, sans être en échec scolaire leurs enfants ne feront pas d'études longues¹².

Comme dix ans auparavant, les désordres domestiques restent fortement stigmatisés et le voisinage ne se prive pas de souligner les écarts lors des conversations sur le pas de la porte. La norme implique de s'insérer dans un moule comme le note M. Nicolas, un cadre moyen de la fonction publique arrivé depuis cinq ans dans le lotissement communal : « Nous on n'est pas intégré pour l'instant. On sait même pas comment on est perçu mais déjà avec nos panneaux solaires sur le toit, avec notre maison en briques. Quand on l'a construit tout le monde est venu nous voir, on doit déjà passer pour des farfelus ou des écolos ou je ne sais quoi ».

Le *Sou des écoles*, une association qui a pour vocation d'organiser la cantine scolaire et de collecter de l'argent destiné aux sorties scolaires est gérée par les parents. Sa structure est ancienne et repose sur une base de volontariat importante. Si dix ans auparavant tout le monde en faisait partie, ce n'est plus le cas alors que le nombre d'enfants inscrits à l'école et à la cantine a fortement augmenté. Encore plus que par le passé l'association est le lieu de conflits entre ceux qui donnent de leur temps et souhaiteraient que tous en fassent autant et ceux qui ne donnent pas ou pas assez, au gré des autres parents. Cette structure, qui ne peut survivre sans bonnes volontés, est ouverte à tous et favorise des alliances difficilement possibles sur les autres scènes de la vie publique chavannaise. Au travers de cette structure émergent les « bonnes » et « mauvaises » familles, celles présentées comme désirant s'insérer et celles qui préfèrent l'entre-soi, tout du moins est-ce ainsi que cette attitude est perçue. Cette distinction existe également entre familles originaires de Chavannes sans que cela puisse aller au-delà d'un opprobre confié uniquement entre personnes du village. Il s'exprime en revanche au grand jour pour les autres sans que soient interrogées les raisons de cette absence, la plupart du temps liée à un manque de culture associative et/ou à un emploi du temps déjà très chargé. Si les habitants et les professions exercées ont changé, les codes de la disponibilité, en particulier des mères de famille, n'ont pas évolué, quitte à oublier combien sont occupées également les épouses d'éleveur qui travaillent avec leur conjoint et dont la faible disponibilité fait également l'objet de remarques, mais entre-soi.

Malgré l'arrivée de nouveaux habitants, la norme sociale et politique reste édictée par les anciennes familles dont les enfants, revenus vivre au village. Même si leurs professions ne

¹² Pour un développement plus long sur cette question cf. Goyon & Ortar, 2009.

relèvent plus du domaine agricole ils continuent de perpétuer une mémoire communale. Est du village toute personne dont les villageois peuvent décliner la généalogie. Cet élément est un signe d'appartenance qui ne met toutefois pas totalement à l'abri des critiques le déviant, celui qui ne suivra pas totalement la norme communale. Il reste néanmoins un des membres de la communauté, contrairement aux nouveaux venus qui demeurent des autres, des étrangers. La cohabitation quotidienne des espaces de vie ne garantit en rien un mélange social, d'autant que les individus restent caractérisés non pas par la localisation de leur lieu d'habitation mais le type d'habitat occupé et le statut de cet habitat. Dans cet espace social, le bon nouveau voisin est celui qui acceptera de s'insérer par le biais des associations et saura rester à sa place, tout comme les Chavannais savent respecter et reconnaître la hiérarchie sociale qui continue d'exister entre propriétaires agricoles et anciennes familles d'ouvriers agricoles tant qu'une réussite sociale éclatante ne vient pas bouleverser l'ordre établi. Pour reprendre l'expression de M. Abélès et à l'instar de ses terrains d'enquête, « avoir du pouvoir politique » reste bien, avant tout dans ces petites communes, une affaire de famille (2002) et ce, malgré les récents apports de population.

L'éloignement des pôles d'emploi, les difficultés de mode de garde, les coûts de transport¹³ exercent une incidence sur la durée des installations et sur les trajectoires professionnelles, tout comme le remarquent S. Bonnin et L. Rougé lors de leur retour sur le terrain d'enquête doctorale de L. Rougé (2008) qui avait porté sur les familles précaires du périurbain toulousain. S'effectue alors un tri social¹⁴ qui se traduit par le maintien d'une part des couples petits-moyens, où l'épouse renonce à travailler le temps d'élever les enfants, et d'autre part de couples arrivés avec un projet de vie développé par la commune. Pour ces deux profils le choix de rester et la volonté d'intégration passe par une implication dans les associations du village et une forte présence dans les réseaux locaux.

Discussion

Les communes au front de la périurbanisation sont de bons observatoires de la place accordée à chacun et en filigrane du statut acquis par la classe sociale et des jeux de pouvoir en cours. Le premier constat qui émerge est que la norme reste stable et est édictée par les mêmes familles. Un tel constat ne signifie pas pour autant que les détenteurs du pouvoir n'aient pas changé : les professions se sont urbanisées, et, lorsqu'elles restent en apparence inchangées c'est leur contenu qui s'est modifié. Les nouvelles classes moyennes, nouvelles car nouvellement arrivées, nouvelles également car issues de l'ascenseur social scolaire¹⁵, tentent de se créer un espace et une légitimité, mais leur place reste conditionnée par leur origine géographique.

L'amélioration de la qualité du bâti ancien et le développement de nouvelles constructions s'est accompagnée d'une transformation de la population habitante au cours du temps. L'arrivée massive des petites classes moyennes, elles-mêmes attirées par des prix du foncier qu'elles ne trouvent plus à une plus grande proximité des agglomérations relègue encore plus loin les plus défavorisés. L'arrivée des petites classes moyennes se traduit par un aplatissement de la structure sociale des communes observées. En opposition à la diversité sociale précédemment observée émerge une population aux revenus relativement homogènes mais présentant une diversité d'aspirations et de capital culturel qui impulsent le mode de vie sur la commune et par-delà la diversité des modes de socialisation et d'action favorisés.

Se côtoient ainsi les nouvelles classes moyennes aux racines rurales, présente par choix, et désireuses d'accéder à un style de vie rural défini par son cadre et ses modes d'habiter, et tous

¹³ Ortar, 2007, 2008.

¹⁴ Debroux, 2010.

¹⁵ Bidou, 1984.

ceux qui ont choisi un type d'habitat et se sont retrouvés dans ces espaces en raison de l'attractivité des prix de l'immobilier : des classes moyennes issues du privé et du public à la recherche de biens spécifiques et des couples d'ouvriers/employés encore plus contraints dans leur recherche de logement. Le type de projet à l'origine de la décision d'acheter ou de s'installer conditionne des choix de localisation à l'instar de ceux que Bl. Glamcevski (2007) avait observé dans la Meuse, puis de socialisation au sein de la commune. Si, selon E. Charmes (2007), l'envahissement par les navettes domicile/travail est certes une hypothèse pour expliquer la moindre mobilisation des nouveaux venus, il convient de prendre en compte les projets qui ont guidé ces installations et la place concédée aux nouvelles populations dans les jeux de pouvoirs locaux.

Bibliographie

- Abélès, Marc (2002). « Avoir du pouvoir politique », dans Martine Segalen (éd.), *Jeux de familles*, Paris, CNRS Éditions, p. 79-97.
- Berger Martine (2004), *Les périurbains de Paris. De la ville dense à la métropole éclatée*, Paris, CNRS Éditions.
- Bidou, Catherine (1984), *Les aventuriers du quotidien. Essai sur les nouvelles classes moyennes*, Paris, PUF.
- Bidou-Zachariassen, Catherine (2004), « Les classes moyennes : définitions, travaux et controverses », *Éducation et sociétés*, n°14/2, p. 119-134.
- Bihr, Alain & Pfefferkorn, Roland (1999), *Déchiffrer les inégalités*, Paris, Syros.
- Bihr, Alain & Pfefferkorn, Roland (2004), « Le renouveau d'une société de classes », dans Paul Bouffartigue 2004, p. 55-71.
- Bouffartigue, Paul (2004), *Le retour des classes sociales. Inégalités, dominations, conflits*, Paris, La Dispute, État des lieux.
- Bonnin, Séverine & Rougé, Lionel (2008), « Captifs » (*Les*) du périurbain, 10 ans après. *Retour sur enquête*, Lyon, rapport CERTU.
- Glamcevski, Blandine (2007), *Le statut du territoire dans les rapports au travail des femmes en milieu rural : vers une typologie des modes d'habiter par l'analyse des rapports des individus à leurs lieux*, thèse de doctorat, Université de Paris 10.
- Cartier, Marie, Coutant, Isabelle, Masclet, Olivier & Siblot, Yasmine (2008), *La France des « petits-moyens ». Enquête sur la banlieue pavillonnaire*, Paris, La Découverte.
- Charmes, Eric (2007), *La vie périurbaine face à la menace des gated communities*, Paris, L'Harmattan.
- Debroux, Josette (2010). « Les ressorts de la perception différenciée des déplacements domicile-travail de périurbains. », Communication orale au colloque *Mobilités spatiales, fluidités sociales*, Bruxelles, mars.
- Degorre, Arnaud & Redor, Patrick (2007), « Enquêtes annuelles de recensement de 2004 à 2006 », *INSEE Première*, n°1116.
- Dubost, Façoise (1990), « Le lotissement, implant urbain en milieu rural ? », *Études rurales*, n° 118-119, p. 177-196.
- Girard, Violaine (2009), *Un territoire périurbain, industriel et ouvrier. Promotions résidentielles de ménages des classes populaires et trajectoires d'élus salariés intermédiaires de l'industrie dans la Plaine de l'Ain*, thèse de doctorat, Ecole des Hautes Etudes en Sciences Sociales.
- Goyon, Marie & Ortar, Nathalie (2009), « Désir de maison à l'aune du parcours résidentiel », *Articulo - revue de sciences humaines*. <http://articulo.revues.org/1427#quotation>
- Mishi, Julian & Renahy, Nicolas (2008), « Pour une sociologie politique des mondes ruraux », *Politix*, vol. 21, n°83, p. 9-21.

- Oberti, Marco & Prêteceille, Edmond (2004), « Les classes moyennes et la ségrégation urbaine », *Éducation et sociétés*, vol° 14, n° 2, p. 135-153.
- Ortar, Nathalie & Bossuet, Luc (2005), *Multirésidence et périurbanisation : l'utopie rurale*, rapport PUCA.
- Ortar, Nathalie (1998), *Maisons, raisons, passions. La résidence secondaire à Chavannes sur Suran (Ain) et Saint-Martin d'Entraunes (Alpes Maritimes)*, thèse de doctorat d'ethnologie, Nanterre.
- Ortar, Nathalie (2007), « La campagne, la maison et les femmes : aux limites des mobilités périurbaines en France », dans Claire Gavray (dir.), *Femmes et mobilités*, Marcincelle, éditions Cortext, p. 221-237.
- Ortar, Nathalie (2008), « Entre ville et campagne le difficile équilibre des périurbaines lointaines », *Métropoles*, n°3. <http://www.revue-metropoles.com>
- Piketty, Thomas (2001), *Les Hauts revenus en France au 20e siècle : inégalités et redistribution, 1901-1998*, Paris, Grasset.
- Rougé, Lionel (2005), « Les « captifs » du périurbain. Voyage chez les ménages modestes installés en lointaine périphérie », dans Guénola Capron, Geneviève Cortes & Hélène Guétat-Bernard (éd.), *Liens et lieux de la mobilité*, Paris, Collection Mappemonde, Belin, p. 129-144.
- Rougé, Lionel (2009), « Les lotissements du périurbain lointain toulousain : un « mal-vivre » durable ? », dans Michelle Dobrè & Juan Salvador (éd.), *Consommer autrement. La réforme écologique des modes de vie*, Paris, L'Harmattan, p. 113-128.
- Sencébé, Yannick & Lepicier, Denis (2007), « Migrations résidentielles de l'urbain vers le rural en France : différenciation sociale des profils et ségrégation spatiale », *EspacesTemps.net*, textuel, 10.05.2007. <http://espacestems.net/document2270.html>
- Vanier, Martin (2003), « Le périurbain à l'heure du crapaud buffle : tiers espace de la nature, nature d'un tiers espace. », *Revue de géographie alpine*, vol. 91, n°4, p. 79-89.